

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 DECEMBRE 2023.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 DECEMBRE 2023, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société « SICAV AVENIR » emploie 19,92 % de son actif en liquidités et quasi liquidités, se situant ainsi au-dessous du seuil réglementaire de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Décembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Décembre 2023.

Tunis, le 17 Janvier 2024

Le Commissaire aux Comptes :

P/ CMC – DFK International

Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 31/12/2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	936 775	935 452
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		207 132	146 160
b - Obligations et Valeurs assimilées		729 643	789 292
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		233 163	233 739
a - Placements monétaires	4-3	202 663	203 445
b - Disponibilités	4-9	30 499	30 294
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	482	380
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 170 420	1 169 571
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 601	3 055
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	21 437	20 253
TOTAL PASSIF		25 038	23 308
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	4-5	1 097 939	1 100 047
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	47 444	46 215
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		19	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		47 425	46 209
ACTIF NET		1 145 382	1 146 263
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 170 420	1 169 571

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

		Période du	Période du	Période du	Période du
Notes		01/10/2023 au	01/01/2023	01/10/2022 au	01/01/2022
		31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	12 415	64 914	14 218	62 677
a - Dividendes		-	13 264	-	6 932
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 415	51 650	14 218	55 745
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	3 952	14 388	3 445	13 555
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 367	79 302	17 662	76 231
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 992	-7 962	-2 011	-7 958
REVENU NET DES PLACEMENTS		14 375	71 340	15 651	68 274
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 6 590	- 23 924	- 5 649	- 22 070
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 785	47 416	10 002	46 203
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	9	-	5
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 785	47 425	10 002	46 209
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0	-9	0	-5
* Variation des +/- values potentielles sur titres		14 671	-10 025	-1 812	6 428
* +/- values réalisées sur cession des titres		445	8 538	581	-9 199
* Frais de négociation de titres		-126	-1 163	-579	-2 265
RESULTAT NET DE LA PERIODE		22 776	44 767	8 192	41 167

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du 01/10/2023 au 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01/2023 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/10/2022 au 31/12/2022</i>	<i>Période du 01/01/2022 31/12/2022</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>				
a - Résultat d'exploitation	7 785	47 416	10 002	46 203
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	14 671	- 10 025	- 1 812	6 428
c - +/- values réalisées sur cession de titres	445	8 538	581	- 9 199
d - Frais de négociation de titres	- 126	- 1 163	- 579	- 2 265
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	- 46 197	-	- 31 876
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>				
a - Souscriptions	-	549	-	330
* Capital	-	540	-	325
* Régularisation des sommes non distrib.	-	1	-	1
* Régularisations des sommes distrib.	-	9	-	5
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	22 776	- 881	8 192	9 621
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	1 122 607	1 146 263	1 138 071	1 136 641
b - En fin de période	1 145 382	1 145 382	1 146 263	1 146 263
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	20 397	20 387	20 387	20 381
b - En fin de période	20 397	20 397	20 387	20 387
VALEUR LIQUIDATIVE	56,154	56,154	56,225	56,225
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	2,03%	3,90%	0,72%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 31 Décembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2023, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2023, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2023.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 936 775 DT contre 935 452 DT au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
<i>Coût d'acquisition</i>	918 972	905 124
- Actions et droits rattachés	215 014	95 589
- Titres OPCVM	5 701	53 424
- Obligations et valeurs assimilées	698 258	756 111
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-12 786	-2 761
- Actions et droits rattachés	-13 687	-4 667
- Titres OPCVM	104	1 814
- Obligations et valeurs assimilées	797	92
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	30 589	33 089
Total	936 775	935 452

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12 415 DT pour la période allant du 01/10/2023, au 31/12/2023, contre un montant de 14 218 DT du 01/10/2022, au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2023	31/12/2023	4 ème trimestre 2022	31/12/2022
- Revenus des actions	-	3 600	-	1 103
- Revenus des Titres OPCVM	-	9 664	-	5 829
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 415	51 650	14 218	55 745
Total	12 415	64 914	14 218	62 677

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 202 663 DT au 31/12/2023 contre 203 445 au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Compte à terme STB		
Placement au 29/01/2024 (Taux 9,8%) 90 jours	202 663	-
Placement au 02/01/2023 (Taux 8,83%) 90 jours	-	203 445
Total	202 663	203 445

4-4Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 3 952 DT pour la période allant du 01/10/2023, au 31/12/2023, contre 3 445 DT du 01/10/2022, au 31/12/2022, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	4 ème trimestre 2023	31/12/2023	4 ème trimestre 2022	31/12/2022
- Intérêts/ Placements à terme	3 952	14 388	3 445	13 555
Total	3 952	14 388	3 445	13 555

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/10/2023	
- Montant	1 082 948
- Nombre de titres	20 397
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	14 671
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	445
- Frais de négociation de titres	- 126
Capital au 31/12/2023	
- Montant	1 097 939
- Nombre de titres	20 397
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Sommes distribuables de l'exercice en cours	47 425	46 209
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	7
Total	47 444	46 215

4-7Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 3 601 DT contre 3 055 DT au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Gestionnaire	575	18
- Dépositaire	3 026	3 037
Total	3 601	3 055

4-8Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10/2023, au 31/12/2023, 1 992 DT contre 2 011 DT du 01/10/2022, au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2023	31/12/2023	4 ème trimestre 2022	31/12/2022
- Rémunération du gestionnaire	1 695	6 782	1 714	6 778
- Rémunération du dépositaire	297	1 180	297	1 180
Total	1 992	7 962	2 011	7 958

4-9Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 30 499 DT contre 30 294 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Avoirs en banque	30 499	30 294
Total	30 499	30 294

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 482 DT contre 380 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	-
Retenue à la source sur Obligations	134	32
Total	482	380

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 21 437 DT contre 20 253 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
TCL	46	2
Jetons de présence	10 200	9 517
Publicité et publications	5 038	4 452
honoraires(CAC)	-	-
Rémunération DG	-	-
Autres crédeurs (CMF)	98	98
Etat retenue à la source	102	159
PUBLICATIONS DIVERSES	5 953	6 026
Total	21 437	20 253

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2023, au 31/12/2023, à 6 590 DT contre 5 649 DT du 01/10/2022, au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	4 ème trimestre 2023	31/12/2023	4 ème trimestre 2022	31/12/2022
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	1 519	5 606	1 131	5 021
- Redevance CMF	285	1140	288	1 139
- TCL	572	786	56	290
- Jeton de présence	2567	10183	2 567	9 517
- Publicité & publication	1538	6101	1 538	6 016
- Rémunération DG	-	-	-	-
- Aures charges	109	109	69	87
Total	6 590	23 924	5 649	22 070

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

SICAV AVENIR
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 30 Juin 1994
PORTEFEUILLE AU 31/12/2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	%Actif	% Actif Net
Actions			215 013,652	201 327,000	17,20%	17,58%
TN0007570013	EURO-CYCLES	3 000	53 345,040	47 505,000	4,06%	4,15%
TN0007510019	LAND'OR	6 000	39 205,000	36 006,000	3,08%	3,14%
TN0007610017	SAH	1 000	8 000,000	7 987,000	0,68%	0,70%
TN0007630015	SOTIPAPIER	7 000	41 121,402	39 039,000	3,34%	3,41%
TN0006560015	SOTUVER	2 500	30 417,210	30 090,000	2,57%	2,63%
TN0002600955	STB	11 000	42 925,000	40 700,000	3,48%	3,55%
Titres émis ou garantis par l'Etat			534 327,700	557 212,180	47,61%	48,65%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	1 600	15 201,600	16 032,154	1,37%	1,40%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	155 222,295	13,26%	13,55%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	124 225,311	10,61%	10,85%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	211 377,486	18,06%	18,45%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	100	950,000	965,422	0,08%	0,08%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	18 367,600	18 777,933	1,60%	1,64%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	4 826,567	0,41%	0,42%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	60	5 700,000	5 834,069	0,50%	0,51%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	100	9 400,000	9 647,860	0,82%	0,84%
TN5QHxz8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 303,083	0,88%	0,90%
Obligations			163 930,000	172 431,286	14,73%	15,05%
TN0003400355	AMENBANK2009 B	500	3 310,000	3 368,508	0,29%	0,29%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	20 000,000	21 056,525	1,80%	1,84%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	36 000,000	38 269,377	3,27%	3,34%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	6 620,000	6 829,409	0,58%	0,60%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	28 000,000	28 743,913	2,46%	2,51%

TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	24 000,000	25 494,558	2,18%	2,23%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	100	10 000,000	10 684,471	0,91%	0,93%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	36 000,000	37 984,525	3,25%	3,32%
TITRES OPCVM			5 700,758	5 804,656	0,50%	0,51%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	52	5 700,758	5 804,656	0,50%	0,51%
Total Général			918 972,110	936 775,122	80,04%	81,79%